



Comment se traduisent nos valeurs dans le projet de l'association ?

Intervention de
Patrick Stelandre
Directeur Idée 53

Les jeudis de l'hémicycle

Parlement Francophone Bruxellois
Le 29 novembre 2012

Deux valeurs en tension avec l'évolution d'un secteur

Madame de Grootte, Madame la Présidente, je voudrais vous remercier de nous avoir invités pour présenter notre travail d'Insertion Sociale et professionnelle (ISP).

Merci aussi à Monsieur Pierre Devleeshouwer, Directeur de la Febisp de me proposer ce thème d'intervention : *Comment se traduisent nos valeurs dans notre projet ?*

Il existe de fait des tensions entre les valeurs portées par les associations et l'orientation que prend l'ISP.

C'est important de pouvoir exprimer cela aux députés, aux partenaires sociaux et au public.

Le moment est opportun, à la veille de la régionalisation et de la nouvelle programmation du Fonds Social Européen (FSE).

Deux valeurs importantes sont portées par notre secteur. Un dispositif de A à Z qui va de l'alphabétisation à la mise à l'emploi adaptée en entreprise d'insertion.

La première valeur est de centrer notre travail sur la personne et de la considérer dans sa globalité. Or, l'ISP est focalisé de plus en plus vers le volet emploi en se préoccupant essentiellement des compétences professionnelles.

La deuxième valeur, est de travailler avec des personnes volontaires : des adultes peu qualifiés qui font le choix de s'investir dans un parcours d'insertion.

Or, les travailleurs sans emploi sont de plus en plus contraints, contrôlés, sanctionnés. La contrainte financière que représente la récente dégressivité des allocations de chômage accentue encore cette pression.

Des valeurs inscrites dans un projet

Les valeurs que nous portons donnent le sens de nos actions. Il ne s'agit pas d'idées abstraites suspendues en l'air. Nous cherchons tous à les réaliser dans notre projet. Et cette réalisation a des effets bénéfiques et concrets dans le parcours du stagiaire.

Pour mettre en lumière les tensions qu'il peut y avoir entre nos valeurs et l'évolution du secteur, je vais parcourir les différents niveaux où elles s'inscrivent dans le projet d'Idée 53.

Comme Atelier de Formation par le Travail, l'asbl travaille avec un public peu qualifié. Les formations proposées comprennent une période d'accueil, des cours généraux et pratiques ainsi que des stages en entreprise. L'accompagnement est important pour aider le stagiaire à reprendre confiance en soi. Il s'effectue autour de trois axes : le suivi social, le suivi individuel et le suivi de groupe.

Les formations dispensées font partie intégrante du projet FSE d'Idée 53 a.s.b.l. Elles sont soutenues et agréées par la COCOF au niveau de la formation professionnelle.

L'accompagnement et la guidance des stagiaires sont effectués grâce au soutien d'Actiris.

Les programmes de formation sont conventionnés par Bruxelles Formation.

Toutes ces actions sont réalisées en considérant la personne dans sa globalité et en remettant, si nécessaire, le stagiaire devant le choix qu'il a fait.

Les statuts d'Idée 53 se réfèrent à des valeurs :

« L'association a pour but de développer des projets de formation et d'insertion sociale et professionnelle ...

Elle travaille avec des jeunes ou des adultes volontaires et responsables de leurs propres choix et décisions.

Ce but est poursuivi en référence à un certain nombre de valeurs :

- *Une vision de la formation professionnelle centrée sur la personne dans une perspective d'épanouissement personnel et collectif ;*
- *Une préoccupation constante pour la justice et l'égalité des chances pour tous, quels que soient le sexe, l'origine, la culture, la confession, ou les convictions philosophiques, ... ;*
- *L'engagement au service des autres dans le respect de chacun. »*

Elles se retrouvent dans la communication extérieure.

Prenons par exemple le nouveau site d'Idée 53 créé à l'occasion des 25 ans de l'asbl. Nous n'avons pas voulu le segmenter par public cible, considérant qu'un candidat stagiaire peut à la fois être intéressé par nos formations, par les services offerts ou par les partenaires avec lesquels Idée 53 travaille.

L'éducation permanente à la source de l'Insertion sociale et professionnelle

Les valeurs de l'association s'inscrivent au jour le jour dans la relation pédagogique avec le stagiaire et, particulièrement dans quelques opérations inspirées de l'éducation permanente. Citons deux opérations qui ont comme perspective l'épanouissement personnel et collectif :

Au moment de l'accueil, nous utilisons des méthodes éprouvées en éducation permanente pour la constitution des groupes. Cela amène progressivement le stagiaire à se sentir participant du projet de l'asbl. Cette participation a aussi comme effet une diminution de l'absentéisme au bénéfice de la formation.

Le comité de participation est un lieu de propositions pour améliorer les formations. Beaucoup d'idées exprimées par les stagiaires ont déjà été mises en œuvre. Il reste bien entendu des demandes que nous ne pouvons que relayer : la garde des enfants par exemple, l'indexation des défraiements des stagiaires bloquée à 1€ depuis que l'Euro existe, la reconnaissance des stages dans toutes les formations, en cuisine, employés bureautique et aides ménager/ères.

Ces opérations issues de l'éducation permanente aident à responsabiliser le stagiaire. Conjugées à l'apprentissage de compétences professionnelles, elles permettent au stagiaire de se présenter auprès d'un employeur avec une certaine confiance en soi. A la fin de la formation, elles amènent le stagiaire à prendre en main son parcours social et professionnel, comme il a pris en main son parcours formatif. Et cela dans un marché de travail très délicat.

Cette approche participative est efficace. C'est une spécificité des OISP. Cependant, elle n'est pas soutenue par les autorités. De plus, vu la professionnalisation du secteur, la quantification des résultats, la charge du travail administratif,... L'espace pour développer plus d'initiatives de ce type se réduit au fur et à mesure.

Les tensions entre les valeurs et le projet se cristallisent pendant la sélection

Lors du processus de sélection, Idée 53 reçoit une grande majorité de candidats stagiaires emballés par le métier qu'ils veulent faire.

Mais nous rencontrons aussi des candidats contraints de s'activer. Et de plus en plus. Alors même que certains d'entre eux présentent plusieurs difficultés sociales qui les empêchent de s'investir dans une formation : logement, santé, problèmes de papiers,...

Nous remarquerons aussi, pour tous les candidats, une augmentation du degré d'urgence. « *Je dois travailler, maintenant,...* » Même si, par exemple, on évalue lors des entretiens de sélection, qu'il est nécessaire de suivre une remise à niveau en français avant même de commencer la formation par le travail.

Pour entretenir une relation saine avec les stagiaires dans un projet participatif, nous voulons et nous devons travailler avec des personnes volontaires, qui font le choix de s'investir dans une formation. Quand on se retrouve avec des personnes contraintes ou des personnes pressées d'accéder à un emploi, quel qu'il soit, le travail de sélection se complexifie.

Au niveau quantitatif d'abord, avec un plus grand nombre de candidats à rencontrer.

Au niveau qualitatif également : tester la réelle motivation d'un candidat, cela nécessite du temps, du doigté et de bonnes grilles d'évaluation.

L'aggravation des difficultés rencontrées par les usagers entraîne aussi une augmentation du travail de réorientation, ... pendant la période de sélection bien sûr, mais également durant toute la formation.

Le travail d'accompagnement social augmente donc alors que l'accent est plus mis par les pouvoirs subsidiaires sur l'accompagnement à l'emploi.

La partie administrative de cet accompagnement a aussi tendance à croître : envoi de formulaires à l'ONEM, transmission d'informations via le RPE (Réseau Actiris des partenaires pour l'emploi),... Ici chaque OISP (Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle) ou chaque Mission Locale doit développer des stratégies propres pour éviter qu'un stagiaire ne confonde l'accompagnateur social avec un contrôleur.

Deux ou trois pistes de réflexion pour conclure.

La première, serait de revenir à l'esprit du décret relatif à l'agrément des OISP qui prévoit, entre autres, des opérations d'éducation permanente. (Décret du 27 avril 1995 – Commission Communautaire Française de Bruxelles Capitale) Donnons leur de la valeur, mettons les en œuvre, de concert avec les autorités publiques.

La deuxième, c'est de souligner le besoin de plus de moyens entre autres pour l'accompagnement social. Espérons que cela soit entendu dans la préparation de la nouvelle programmation FSE. D'une manière plus générale, les acteurs de l'ISP éprouvent le besoin de plus de cohérence entre les politiques d'accompagnement. Nous pensons utile de réfléchir l'Insertion Sociale et Professionnelle en relation avec la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté, l'accueil des primo arrivants,...

La dernière piste de réflexion concerne la future régionalisation. Lors de cette régionalisation, les politiques d'activation et de contrôle peuvent glisser du niveau fédéral au niveau régional. Plus qu'une réflexion, c'est un appel que je veux lancer. Ce glissement de compétences peut accentuer les effets pervers de l'activation ou entraîner une perte de repère entre l'accompagnement et le contrôle.

Cela peut aussi être l'opportunité de favoriser des mesures qui vont susciter l'insertion et non culpabiliser les personnes sans emploi.

En tout état de cause, il nous apparaît sur le terrain, essentiel de distinguer clairement les rôles entre suivi et contrôle.